

**PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION
DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE (PAPEA)**

PHASE I



**5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES**



**PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DE GENRE
ET L'INCLUSION SOCIALE DES
FEMMES ET DES JEUNES**

STRATEGIE 2019-2023

Version II, 2020

1. Contexte

Considérée comme une valorisation de la différence et la distribution des rôles entre homme et femme, l'égalité des sexes est un principe fondamental mis au service des grands objectifs de développement dans le monde pour une transformation de la société. « Ne laisser personne pour compte » et renverser les tendances d'une « répartition inégale de la pauvreté entre les hommes et les femmes traduisent l'engagement des acteurs internationaux dont la Suisse en faveur de la réduction des inégalités et l'autonomisation économique des femmes (ODD, agenda 2030). L'accès équitable des femmes et des hommes aux ressources naturelles et productives « contribue à un développement durable, inclusif et équitable pour tous ».

Les diagnostics des chaînes de valeur indiquent un faible positionnement des femmes et des jeunes dans les systèmes de marché. Le travail des femmes et des jeunes est peu visible en comparaison à celui des hommes adultes. Les femmes et les jeunes jouent un rôle contributif considérable dans le développement des chaînes de valeur et des systèmes de marché, mais ils n'arrivent pas à tirer suffisamment profit des opportunités. Peu ou pas concertés pour les décisions, leur accès et contrôle des ressources productives ne sont pas garantis.

Le Projet d'appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat agricole (PAPEA) financé par la Coopération Suisse au Burkina Faso et exécuté par le consortium HELVETAS-SNV, est une réponse à la faible insertion professionnelle, commerciale et entrepreneuriale des femmes et des jeunes entrepreneurs (es). Le PAPEA bénéficie des expériences et expertises de la Coopération Suisse, de HELVETAS et de SNV en matière de politique, d'instruments et d'outils de promotion de l'égalité des sexes et d'inclusion sociale, d'autonomisation économique des femmes dans le développement des chaînes de valeur (Gender mainstreaming in Value Chain) et des systèmes de marché » (WEE)».

Au-delà de ces instruments et outils, le projet entend assurer l'égalité des sexes et l'équité sociale de manière durable et évolutive à travers une attention aux groupes vulnérables et à risque d'exclusion, à leurs profils et stratégies de subsistance et entrepreneuriales, ainsi qu'à l'impact final attendu.

En termes d'impact, le PAPEA vise 24000 personnes dont 12000 femmes (50%) et 14000 jeunes hommes et femmes (60%). Les revenus des femmes et des jeunes seront améliorés de 10% et 5000 emplois créés à leur profit. Six mille (6000) entreprises sont ciblées par le PAPEA, et qui interagiront dans 60 clusters ou grappes d'entreprises mis en place dans la zone d'intervention du programme.

2. But de la stratégie EGIS

La présente stratégie a été développée dans le but de mieux prendre en compte les spécificités des femmes et des groupes cibles les plus vulnérabilisés susceptibles de profiter des opportunités de l'entrepreneuriat agricole pour sortir de leur situation de vulnérabilité. Elle vise à promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et leur autonomisation économique à travers :

- Un meilleur accès aux ressources aux services techniques et aux technologies
- Un meilleur accès aux financements (inclusion financière)
- L'amélioration des conditions cadres en faveur des femmes, des jeunes et des groupes vulnérabilisés (veuf/ves, handicapé (es), déplacé (es)).

3. Démarche et étapes de prise en compte du genre dans le PAPEA

L'intervention EGIS se fera selon la démarche méthodologique suivante :

(i) intégrer le genre de façon transversale dans les interventions du PAPEA et (ii) promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Intégration transversale du genre

Dès le ciblage des filières réalisées suite à une étude sur les filières prioritaires a permis de retenir des filières caractérisées par une grande représentativité des femmes dans les activités de production, de transformation ou de commercialisation.

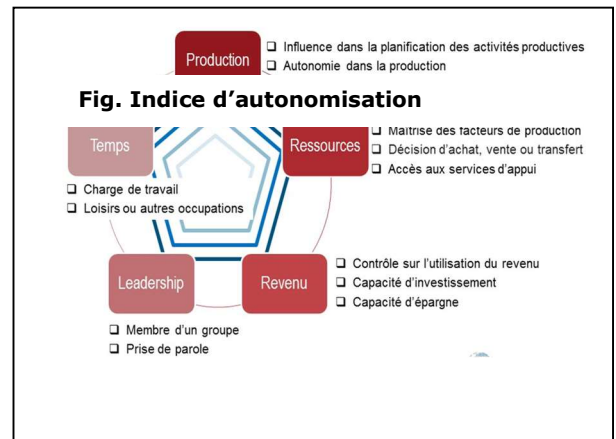
L'analyse contextuelle réalisée dans le cadre de la planification du Programme a été sensible au genre. Des outils comme le WEAI ont été utilisés. Les contraintes et opportunités en lien avec l'autonomisation économique des femmes et des jeunes ont été identifiées et analysées par filière. Le potentiel d'inclusion des femmes et des jeunes ont également été analysé au sein d'entreprises agricoles. Des plans et données de référence ont été également rendus sensibles au genre. La mise en œuvre et le suivi-évaluation du programme intègre également EGIS grâce à des outils spécifiques sur le genre. Il s'agit d'une veille permanente par rapport à la prise en compte de la dimension genre et inclusion sociale.

Promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes

L'autonomisation peut être définie comme l'accroissement des capacités des personnes à faire des choix de vie stratégique dans leur ménage et au sein de leur communauté, surtout dans des contextes où ces capacités ont été limitées (Kabeer 2001).

L'analyse de l'autonomisation des femmes et des jeunes s'appuiera sur l'outil WEAI (Women Empowerment Index in Agriculture) qui définit cinq domaines d'autonomisation (la production, l'accès aux ressources productives, le contrôle sur l'utilisation des revenus, le leadership, le temps (cf. Figure ci-contre).

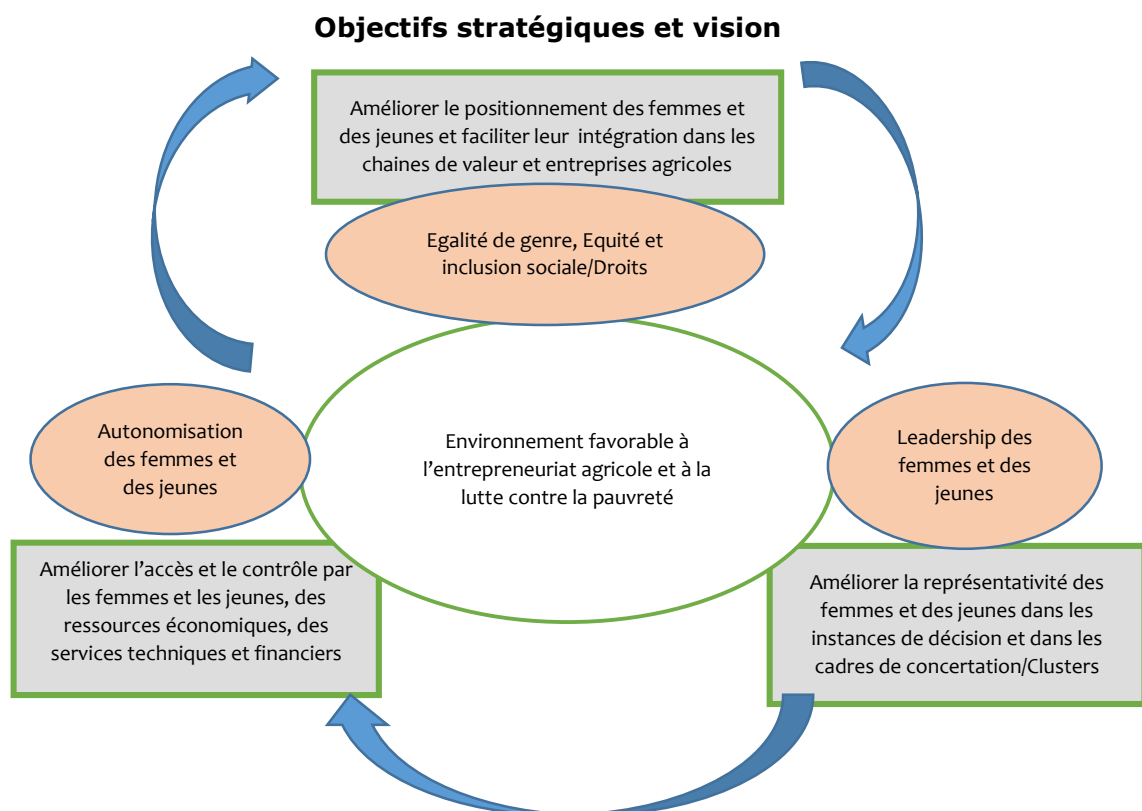
Selon la méthodologie WEAI, les scores d'autonomisation pour les femmes et les hommes, sur la base des résultats obtenus dans chacun des cinq domaines identifiés, sont calculés en utilisant un indice de parité entre les sexes. Le WEAI définit un homme ou une femme comme étant autonome si il ou elle a des acquis suffisants dans au moins quatre des cinq dimensions, ou dans une combinaison d'indicateurs pondérés, reflétant 80 pour cent de l'adéquation totale ou maximale pour chaque.



4. Objectifs stratégiques et vision

Afin de permettre aux jeunes et aux femmes au sein d'entreprises agricoles de profiter des opportunités, la stratégie d'intervention pour une égalité de genre et inclusion sociale s'articulera autour de trois objectifs stratégiques :

1. Améliorer le positionnement (visibilité) des femmes et des jeunes et faciliter leur intégration dans les chaînes de valeur et les entreprises agricoles
2. Améliorer la représentativité des femmes et des jeunes dans les instances de décision et dans les cadres de concertation et dans les clusters
3. Améliorer l'accès et le contrôle par les femmes et les jeunes, des ressources économiques, des services techniques, financiers et de l'information.



Si ces objectifs sont atteints, alors on parviendra à une plus grande égalité de sexe, équité et inclusion sociale, à un leadership féminin et des jeunes et à une plus grande autonomisation des femmes et des jeunes qui seront interconnectés dans des systèmes de marchés couvrant les zones rurales, urbaines et périurbaines.

5. Stratégie d'intervention EGIS: Mainstreaming et empowerment

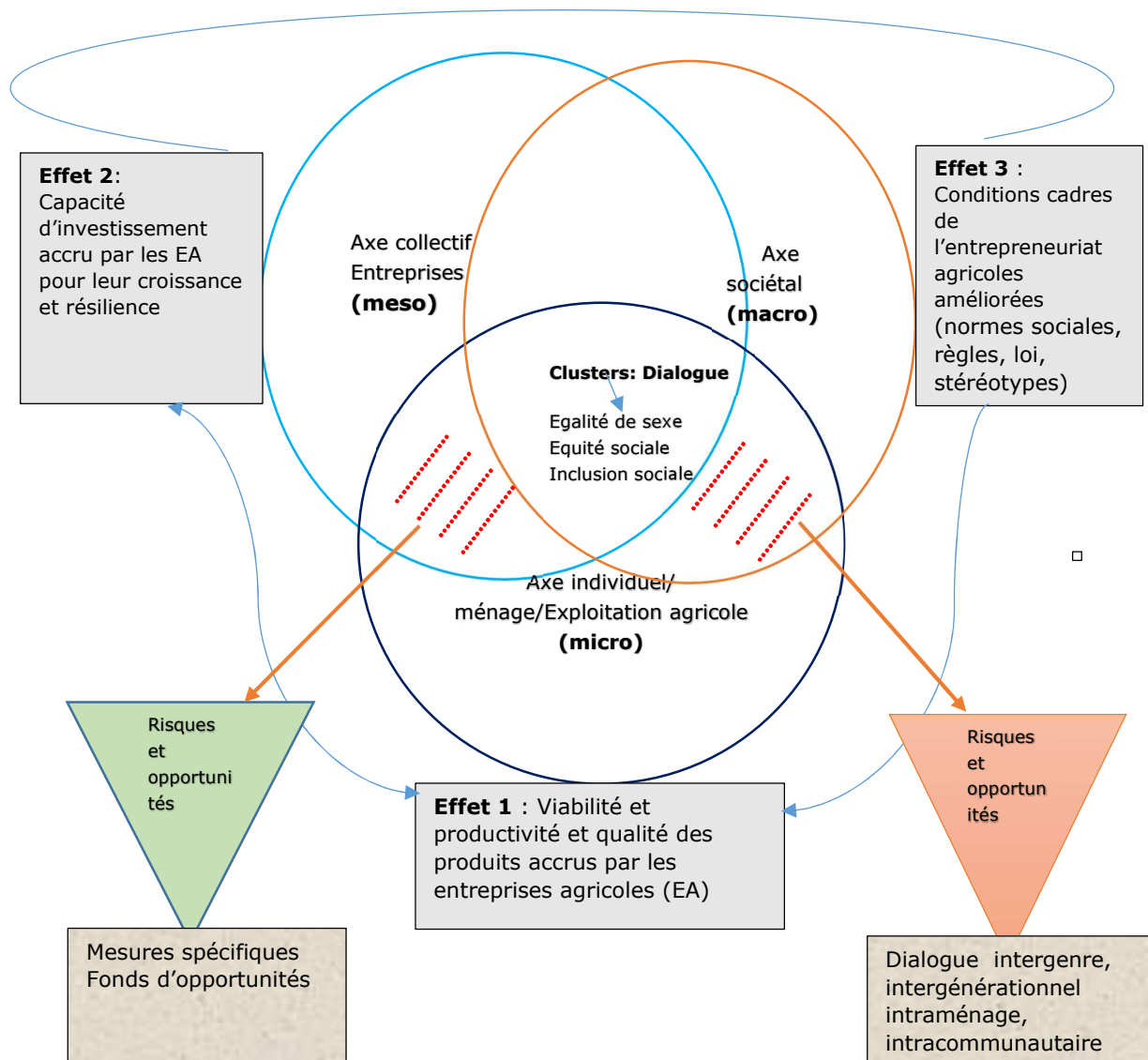
L'analyse EGIS sera menée à trois niveaux : micro, macro et meso.

- Au niveau macro : elle prend en compte les normes sociales, politiques agricoles, forestière et environnementale, les droits légaux et coutumiers ;
- Au niveau méso : Elle concerne les organisations/institutions, communautés, groupes d'utilisateurs ;
- Au niveau micro : l'analyse est menée au niveau des ménages et des exploitations agricoles.

La stratégie reposera essentiellement sur le dialogue et la communication qui favorisent un changement de comportement par rapport aux enjeux liés à l'égalité de genre. Le dialogue ainsi conduit permettra d'identifier tous les facteurs positifs ou négatifs qui influencent les relations de genre et l'inclusion des femmes et des jeunes, de cerner les perceptions des acteurs y compris des ménages et de la communauté ainsi que des acteurs institutionnels concernant la division du travail, l'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices, de comprendre les choix/manifestations passées, actuelles et futures (normes, cadre réglementaire et institutionnel, etc.) et de retenir les options les meilleures.

Le dialogue permettra d'identifier les risques et opportunités liés aux trois effets (service, finance et conditions cadres). Il s'agit des facteurs positifs et négatifs qui peuvent échapper au contrôle des clusters lors des dialogues d'affaires, d'identifier des opportunités à travers des initiatives spécifiques identifier de commun accord pendant les dialogues d'affaires.

Stratégie d'intervention EGIS



Pour atteindre ces objectifs et garantir non seulement la mobilisation des jeunes et des femmes mais également l'impact sur eux, le PAPEA prévoit d'intervenir sur 4 axes différents.

1. Appuyer des initiatives spécifiques de femmes, de jeunes, et/ou pour les femmes, pour les jeunes ;
2. Appuyer un changement progressif des comportements au niveau des jeunes, des femmes, mais également des aînés, des hommes (y compris au sein des ménages/familles et des communautés), des leaders coutumiers et religieux et des institutions et services susceptibles de contribuer à la promotion d'un entrepreneuriat inclusif ;
3. Appuyer l'émergence d'un leadership inspirant et transformationnel par les jeunes, les femmes et les leaders engagés ;
4. Accompagner des initiatives de plaidoyer collaboratif pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole et l'autonomisation économique des jeunes et des femmes.

Il convient de souligner que le genre n'est pas isolé des autres activités du programme. Sa mise en œuvre de façon transversale dans le Programme sera faite en cohérence et s'intégrera dans un ensemble d'actions conduites par les cofacilitateurs sous la supervision des conseillers d'affaire et de l'expert EGIS.

5. Mise en oeuvre de la stratégie

Plusieurs actions en lien avec les axes stratégiques définis seront mises en œuvre.

Renforcer les capacités des femmes et des jeunes

Plusieurs actions sont entreprises dans ce cadre du renforcement des capacités :

- Les capacités de l'équipe du projet (y compris l'équipe terrain et les cofacilitateurs) seront renforcées en EGIS afin de faciliter une meilleure **compréhension** des concepts genre, des enjeux liés à l'égalité de sexe et à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, et sur l'utilisation d'outils et instruments de suivi-évaluation de l'EGIS.

- Les capacités des clusters et des entreprises agricoles membres, seront renforcées grâce à des coachings de group, et des formations dans l'analyse et la planification EGIS, la mise en œuvre et le suivi-évaluation sensible à EGIS, et dans le processus de prise de décision aux niveaux local et national. Les clusters seront appuyés à élaborer des plans (même informels) favorisant l'égalité de genre et l'autonomisation des Jeunes et des femmes. Cela permettra plus d'égalité professionnelle et d'équité dans l'accès aux ressources, aux services (y compris informationnels) et contrôle des bénéfices. En outre, il s'agira de coacher les entreprises en égalité professionnelle et de genre.

- Les femmes et les jeunes seront renforcés en leadership. Des trajets de leadership pour le changement (PLC) permettront de coacher des leaders hommes et femmes.

Promouvoir le dialogue, la négociation et le plaidoyer

Dans les clusters, la représentativité des femmes et des jeunes, et leur participation aux prises de décision doivent être de mise. Les femmes et les jeunes joueront des rôles actifs dans l'ensemble de cadres de dialogues. Nous sommes conscients que la perception que les femmes elles-mêmes ont du caractère secondaire de leur contribution affecte leur capacité de négociation et donc de dialogue (Sen, 1999). C'est pourquoi, des espaces d'échange et de dialogue spécifiques aux femmes et aux jeunes qui subissent par ailleurs une pression générationnelle forte, seront créés afin de leur permettre d'oser libérer leur parole, et leurs craintes et partager avec les hommes, au sein de cadres de concertation et de dialogue élargis. Ces espaces seront systématiquement créés au sein des dialogues d'affaires, des cadres de concertation régionaux, d'évènements et plateformes thématiques.

La participation des femmes et des jeunes aux dialogues et aux cadres de concertation entre autres favorisera l'émergence d'une masse critique de leaders inspirants, femmes et jeunes et facilitera leur participation active aux initiatives de plaidoyer collaboratif. Ces plaidoyers en direction des politiques permettront d'améliorer durablement la prise en compte des besoins spécifiques et des intérêts stratégiques des femmes et des jeunes dans le tissu économique et politique. Pour ce faire, les femmes et les jeunes participeront aux renforcements des capacités en plaidoyer, en négociation, etc.

Les contraintes spécifiques aux femmes et aux jeunes seront débattues dans les clusters au même titre que celui des hommes et des thèmes de plaidoyer en seront dégagés pour être portés au niveau des politiques.

Certains facteurs positifs ou négatifs échappent au contrôle du dialogue dans les clusters. Des mesures spécifiques seront prises pour mitiger ces risques et valoriser les opportunités, à travers un soutien aux initiatives spécifiques genre.

Le soutien aux initiatives spécifiques

Il s'agit de contribuer à améliorer l'égalité de genre à travers l'amélioration des processus novateurs favorisant un meilleur accès à la terre, aux technologies et innovations de production, transformation et commercialisation, aux services de formation et d'équipements, aux semences améliorées, et à la finance inclusive, etc. dans un contexte de changement climatique. Ainsi, la stratégie EGIS soutient les initiatives de positionnement des femmes et des jeunes sur les systèmes de marchés (produits de niche intégrés, qualité, label bio, équitable, etc.), identifie et soutient les innovations et technologies (warrantage, technologies de production, transformation, commercialisation, post-récolte, utilisation de sources d'énergie alternatives etc., agroécologie, etc.), adaptées à la situation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables permettant d'ajouter de la valeur à la chaîne.

Les actions seront traduites par des investissements des initiatives spécifiques jugées pertinentes, identifiées dans les clusters ou ayant un lien avec le système de marché ciblé. Les investissements sont réalisés selon les règles et procédures en vigueur dans le PAPEA. Ils doivent profiter à un grand nombre de membres du cluster.

Le changement de comportement

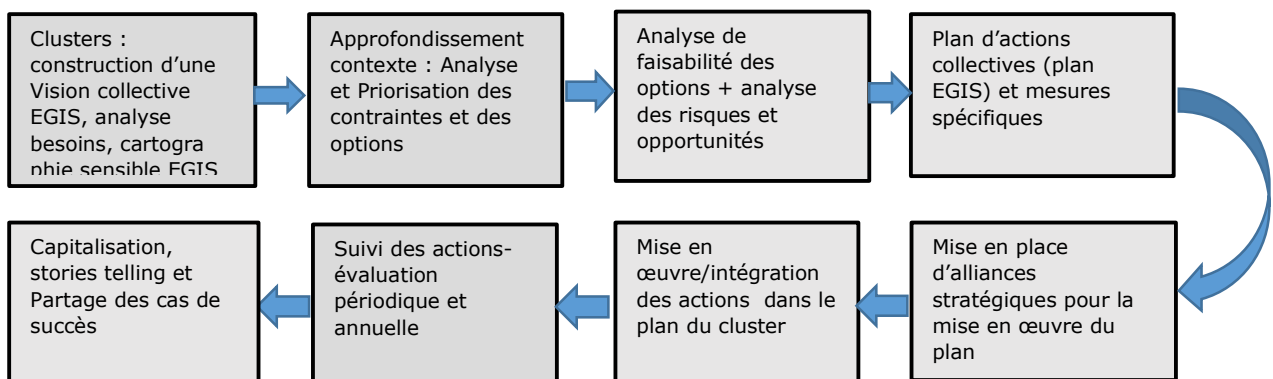
La stratégie EGIS consistera parallèlement, à stimuler le changement de comportements des aînés et des hommes afin qu'ils acceptent un dialogue avec les femmes et les jeunes au sein de leur ménage et de leurs communautés, dans un esprit de redéfinir une solidarité inter-genre et intergénérationnelle pour le bénéfice de toutes et tous. Cette nouvelle solidarité influencera positivement les normes sociales et stéréotypes qui confinent les femmes et les jeunes dans des rôles et des positions peu valorisantes et qui impactent sur leurs performances et leur capacités entrepreneuriales.

Des actions de sensibilisation seront entreprises auprès les ménages et communautés, chefs coutumiers, communes...). Ces acteurs seront coachés sur les enjeux de EGIS en termes d'accès équitables des femmes, des jeunes et des hommes aux ressources, aux services, aux bénéfices et leur implication dans les prises de décision. L'impact de la prise en compte du genre sur le bien-être familial, les revenus, et la cohésion sociale seront analysés. Cela se fera essentiellement sous forme de focus group avec les communautés dont les membres sont impliqués dans le programme.

Approche d'opérationnalisation du Genre dans le cluster

Les clusters sont la porte d'entrée pour la mise en œuvre des trois effets du PAPEA. Ils porteront également les dialogues sur le genre et l'inclusion sociale. Lors des dialogues d'affaire, le genre et l'équité sociale seront observés, pour s'assurer de prendre en compte les besoins et priorités des femmes et des hommes et d'inclure toutes les catégories vulnérabilisées. Les résultats de l'analyse contextuelle effectuées lors de la phase de planification détaillée du PAPEA et qui ont permis l'identification des contraintes et opportunités spécifiques pour les femmes et les jeunes seront reversés aux clusters et mis en débat lors des dialogues.

Processus d'intégration du genre dans les dialogues d'affaire



6. Partenariats stratégiques

Des partenariats stratégiques seront noués avec certaines structures. Il s'agit par exemple de la FIAB qui a réussi à tisser autour d'elles des réseaux d'entrepreneurs dans plusieurs filières et dans les régions où intervient le PAPEA. D'autres types de collaboration avec des structures étatiques comme le Ministère de la femme, le Ministère de l'emploi, etc. seront noués.

7. Appropriation de la stratégie, suivi et Evaluation de EGIS

Des outils EGIS sont mis à la disposition des clusters pour faciliter l'appropriation de la démarche EGIS dans les dialogues d'affaire. Des visites terrain sont également organisées à l'endroit des clusters pour s'assurer de la compréhension des enjeux liés à EGIS, de la prise en compte effective du genre et de l'inclusion sociale des femmes, des jeunes et autre personnes vulnérables et dans la mesure du possible.

Les résultats sont suivis et les données sont désagrégées selon le sexe et l'âge. L'outil WEAI sera utilisé pour collecter les informations qualitatives et quantitatives. L'outil est très pertinent et s'adapte bien pour le niveau production. Des outils très légers basés sur des guides d'entretiens qualitatifs seront utilisés pour compléter cet outil. Cela permettra de collecter des informations de planification, suivi et évaluation dans le cadre de la mesure de l'autonomisation des femmes et des jeunes. La mesure des niveaux d'autonomisation des femmes et des jeunes des femmes et des jeunes dans la transformation et la commercialisation entre autres sera ainsi facilitée. Au niveau des entreprises et de certains partenaires, des marqueurs genre seront utilisés pour apprécier la prise en compte et l'intégration de EGIS.

8. Capitalisation

Les expériences en matière de genre seront capitalisées et partagées avec l'ensemble des acteurs. Des ateliers et autres évènements seront organisés pour permettre aux acteurs de partager leurs expériences et d'apprendre les uns des autres en matière de genre.

Tout le processus Genre, comme souligné plus haut, n'est pas isolé des autres processus et activités du programme. La prise en compte transversale du genre dans le Programme s'intégrera dans un ensemble d'actions conduites par les cofacilitateurs sous la supervision des conseillers d'affaire et de l'expert EGIS.

Annexes :

1. Document de travail sur les initiatives spécifiques genre
2. Outils de prise en compte du Genre
3. Grille de suivi-évaluation de EGIS.